



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

Objet

Dans le cadre de la préparation des attractions qui seront proposées par la municipalité à la population pour l'année 2023, il est fait appel à candidature pour l'accueil de 3 cirques ou autres spectacles auprès des organisateurs de spectacles dans l'année 2023.

Périodes envisagées

- Semaine n° 8 et 9
- Semaine N° 17 et 18
- Semaine n° 43 et 44.

Dossier à remettre par les candidats

Le dossier comprendra en particulier :

- une note synthétique décrivant le spectacle et mentionnant le nom du responsable
- les besoins spécifiques attendus (emprise nécessaire, raccordement...)
- tout document permettant de mettre en valeur la candidature.

Documents à produire par les candidats retenus

En fonction des situations, il sera demandé au moins :

- la licence d'entrepreneur de spectacle attribuée par la DRAC
- l'extrait de l'inscription au registre du commerce
- l'assurance responsabilité civile multirisques
- le cas échéant, le certificat de capacité pour l'entretien et la présentation au public d'animaux vivants non domestiques délivré par le ministère de l'Environnement
- la fiche technique du chapiteau et l'attestation de conformité le moment venu.

Critères de choix

Seront notamment examinés :

- les aspects qualitatifs et environnementaux
- les mesures de sécurité mise en œuvre
- le bien-être animal le cas échéant.

Date limite de réception des candidatures :

13 janvier 2023

Contact / renseignements :

Service occupation du domaine public

Tél. : 05.62.18.71.49

Mail : regie@mairie-revel.fr